



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT

Nous, Maire de la Commune de GOERSDORF (67)
certifions que Monsieur BRAUN Jean-Charles a déclaré que sa propriété
dénommée " moulin charles (Karlsmuhle)" jusqu'à présent portera
dorénavant le nom de " le moulin de Jean-Charles".

" le moulin de Jean-Charles"

(67360 GOERSDORF WERTH)

En foi de quoi, le présent certificat est établi pour valoir ce que de droit.

Goersdorf, le 31 août 1990

